

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 5 juillet 2018

Membres présents :

Mesdames BLONDEAU Fabienne, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, JEANNIN Maryse, SCALABRINO Maryline.
Messieurs Stéphane CERF, BOUVERET Xavier, FAIVRE Alban, KALLAL Ahmed, TOUBIN Frédéric, Louis SIEVERT, Fabrice VILLAME.

Membre excusé : Jocelyne BISTON.

Secrétaire de séance : Mr Stéphane CERF.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance à 20h05.

- Ajout à l'ordre du jour :
 - délibération pour solliciter l'aide du SYDED ;
 - démission d'un conseiller municipal.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 14 JUIN 2018

Tarifs de location de la salle des fêtes : en cas de dépassement d'une journée, le tarif salle seule un jour s'appliquera.

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2 – SYDED : demande de subvention

Une rencontre a eu lieu jeudi 5 juillet 2018 avec le SYDED et le Département du Doubs pour le programme de Transition énergétique. Mr Droz-Bartholet, travaillant pour le Cabinet Paillard, était présent également.

Une aide peut être sollicitée à hauteur de 25% des travaux pour un plafond de 45 000 €. Le département pourrait quant à lui financer 21% des dépenses liées aux salles associatives. S'ajouterait ensuite la subvention de la Région – Effilogis, 25% sur le montant des travaux concernant les salles associatives.

Madame le Maire propose de solliciter le soutien financier du SYDED et de s'engager à réaliser et à financer les travaux.

Le Conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

3 – DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur Bernard BAUD a présenté sa démission du Conseil municipal le 5 juillet 2018. Madame le Maire indique que son courrier sera transmis à la Préfecture.

4 – RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

A la suite de la refonte du Conseil municipal d'Arc-sous-Montenot, une refonte du Conseil communautaire est indispensable.

Pour la commune de Sombacour qui comptait 3 membres au Conseil communautaire, rien ne change. Il y a aura toujours 3 conseillers communautaires.

Un accord local doit être validé par toutes les communes membres de la CCA 800 et se présente avec la répartition ci-dessous :

Communes membres	Population municipal au 01/01/2018	Nombre de sièges
Levier	2161	8
Goux les Usiers	722	3
Bians les Usiers	654	3
Sombacour	624	3
Chapelle d'Huin	511	2
Septfontaines	359	2
Evillers	346	2
Villers sous Chalamont	280	2
Villeneuve d'Amont	254	1
Arc sous Montenot	207	1
Gevresin	118	1

Le Conseil municipal décide de valider l'accord local à l'unanimité.

5 – LOGEMENT DE LA MAIRIE : CHANGEMENT DE LOCATAIRES

Les locataires du logement de la mairie ayant donné leur préavis, de nouveaux locataires arriveront le 21 juillet prochain. Il s'agit d'un couple de Malbuisson avec des enfants. Accord à l'unanimité.

Par ailleurs, une demande a été faite pour la location du futur logement de l'ancienne école de la grande rue : étude à l'automne.

6 – AGENCE POSTALE : RECRUTEMENT

Madame Caroline Descamps quittera l'agence postale le 11 juillet prochain.

A l'issue de la procédure de recrutement, une candidate a été retenue. Il s'agit de Madame Marina Lemoine, domiciliée à Vuillafans. Elle commencera le 24 juillet prochain à temps non complet en tant qu'adjoint administratif pour un CDD d'un an renouvelable.

Par ailleurs, la commission départementale de présence postale territoriale dispose d'un fonds de péréquation qui permet l'affectation de budgets pour les mairies dotées d'une Agence Postale Communale.

Ce fonds permet la réalisation de travaux intérieurs et l'achat de mobilier.

Une demande peut être déposée et la prise en charge est comprise entre 50% et 100%.

Une demande sera déposée par la commune pour une réalisation en 2019.

7 – DENONCIATION DE BAIL AGRICOLE

Un huissier a été mandaté par la commune pour dénoncer le bail agricole de Madame Denise Girod pour l'échéance au 30 septembre 2020. Ces terrains seront donnés en échange pour l'agrandissement de la carrière et à de futurs jeunes agriculteurs.

QUESTIONS DIVERSES

1 – Commission bois : 5 entreprises ont présenté un devis concernant les travaux 2018. 1 lot a été attribué à l'entreprise Champreux, les autres lots ont été attribués à l'ONF. L'estimation s'élevait à 25 000 € HT, les devis représentent au total environ 20 000 € HT.

2 – PREVAL : vente de composteurs pour 40 € TTC.

3- Contrat pour l'entretien des extincteurs. Les tarifs appliqués par le prestataire actuel ont été comparés. Celui-ci étant moins cher, il gardera l'entretien des extincteurs pour les bâtiments communaux.

4- Mme la Députée Genevard et Mr le Sénateur Longeot présentent leurs condoléances pour le décès de l'ancien Maire, André Saillard.

5- Le souvenir français remercie la commune de Sombacour pour la subvention exceptionnelle votée et versée dernièrement concernant la commémoration du centenaire de la 1^{re} guerre mondiale. Une exposition se tiendra à la salle des fêtes de Sombacour début novembre 2018.

6 – Maison de Santé à Goux-les-Usiers : l'ADAT informe Monsieur le Maire de Goux-les-Usiers que les communes intéressées par le projet pourront participer financièrement à l'opération, mais elles ne deviendront pas propriétaires d'une partie de la maison de santé.

7 – Les feux d'artifice auront lieu à Bians-les-Usiers le 15 juillet.

8 – La compétence eau et assainissement deviendra une compétence communautaire à compter du 1^{er} janvier 2019. Des simulations de tarifs ont été présentés pour une harmonisation à terme pour l'ensemble de la communauté de communes. Il faudra s'attendre à une hausse significative des prix répartie sur les 10 prochaines années : exemple pour une consommation de 120 m² (+ 21% pour l'eau et + 147% pour l'assainissement en 10 ans).

9 – Réunion PEDT : les effectifs à la rentrée de septembre seront de 266 enfants. Pour le périscolaire, il y aura des midis avec jusqu'à 72 enfants. Le centre de loisirs ouvrira à compter du 9 juillet pour 3 semaines avec 35-40 enfants chaque semaine. Les 8-11 ans partiront en camp aux Grangettes avec les Francas de Levier du 24 au 27 juillet. Le centre de loisirs ouvrira également 2 semaines fin août. Une soirée ados a eu lieu le mercredi 4 juillet. Il y aura également un camp pour les ados du 16 au 20 juillet à la Tour du Meix près du Lac de Vouglans.

Les nouveaux horaires sur 4 jours pour les écoles du Val d'Usiers ont été validés par l'Inspection académique. De ce fait, le périscolaire ouvrira le mercredi à compter de septembre.

La bibliothèque sera déménagée fin août à Bians-les-Usiers.

Du mobilier sera commandé pour le périscolaire (salle de la bibliothèque) ainsi qu'une vitrine d'affichage.

10 – Bus : une demande sera remontée à la CCA 800 concernant la création d'un arrêt de bus vers la Poste à Sombacour.

11 – Les exploitants agricoles situés à proximité de la carrière de Sombacour sollicitent une négociation avec les carrières de l'Est afin de bénéficier gratuitement d'une conduite d'eau pour abreuver les bêtes dans le pourtour de la carrière. Madame le Maire va remonter cette demande lors de la prochaine réunion avec les carrières de l'Est.

12 – Le Club AS Mont d'Usiers a omis de convier les maires lors de l'AG du vendredi 15 juin dernier. Un courrier d'excuse de la secrétaire est parvenu en mairie.

13 – La commune va solliciter Préval pour utiliser le broyeur début septembre prochain. Des affiches vont être déposées pour les habitants qui veulent profiter du service pour qu'ils viennent s'inscrire en mairie. Le broyage de branches se fera sur le terrain du demandeur. L'employé communal est le seul utilisateur du broyeur donc de ce fait, il faudra plusieurs personnes pour l'aider, un coût de 50 € par heure sera facturé (toute heure commencée sera facturée complètement). Les déchets du broyage seront laissés sur place, sur la propriété du demandeur.

La séance est levée à 22h45.